

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 11 au 20 Septembre 2023

Sommaire

- **Météo:** Pluies faibles à modérées mal réparties dans l'espace
- **Hydrologie:** Baisse de niveau dans les bassins du fleuve Sénégal et Casamance et hausse dans celui de la Gambie.
- **Agriculture:** Début maturité de l'arachide à Kédougou
- **Situation phytosanitaire:** Infestations de chenille poilue, de chenille légionnaire d'automne au Centre
- **Situation pastorale:** Pâturage presque inexistant dans certaines localités du département de Podor
- **Suivi de la végétation:** Conditions de croissance de la végétation faibles dans les départements de Podor, Dagana, Louga et Kébémer.

Situation pluviométrique

Cette décade a été similaire à la précédente avec des pluies faibles à modérées, ponctuées de séquences sèches courtes à moyennes par endroits.

Au Nord, les pluies ont été certes au rendez vous. La ville de Saint Louis a été bien arrosée avec un cumul décadaire de 87 mm en trois jours de pluie. Plusieurs autres localités ont eu des cumuls de la période compris entre 30 et 50mm. Par contre Podor, Sémmé et Thilogne ont été peu arrosés avec moins de 20 mm durant la décade.

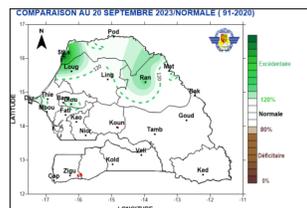
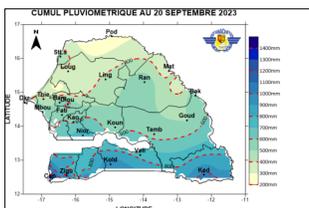
L'Ouest (Dakar et Thiès) et le Centre du pays ont connu un début de décade pluvieux suivi d'une petite pause du 12 au 15 septembre. Du 16 au 19 septembre, les pluies sont revenues avec une plus grande régularité sur la façade Ouest. Les cumuls de la période ont évolué entre 7.5mm à Rufisque et 57.6mm à Guédiawaye.

Au Centre, la phase humide du 16 au 19 septembre a occasionné des pluies modérées mais mal réparties dans l'espace. La plus forte quantité journalière a été recueillie le 19 septembre à Foundiougne (87.5mm).

A l'Est, hormis la petite pause du 12 au 14 septembre, les pluies bien que faibles se sont poursuivies durant toute la décade. La région de Kédougou a été mieux arrosée avec des cumuls décadaires allant de 82.5mm à Saraya à 175mm à Fongolimbi.

Au Sud les activités pluvio orageuses se sont bien poursuivies à l'image de la partie Est avec moins d'intensité. Hormis, Vélingara (106mm) et Tendouck (119mm et Cabrousse (103mm), les cumuls décadaires n'ont pas dépassés 100mm. Mais ces pluies ont bien maintenues l'humidité du sol et le remplissage des rizières.

Le cumul saisonnier varie entre 169.0mm à Dagana et 1165.4mm à Ziguinchor. La situation est globalement normale à excédentaire sur le pays.



Perspectives de la troisième décade de Septembre 2023

Au courant de la période du 20 au 23 septembre 2023, des manifestations pluvio-orageuses modérées à faibles sont attendues sur la quasi-totalité du pays particulièrement dans les régions Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Cap-skirring, Kolda), Centre (Thiès, Dakar, Kaolack, Fatick, Diourbel, Kaffrine, Linguère) et Est (Tambacounda, Matam, Kédougou). Du 24 au 25 Septembre, des pluies à caractère faible seront notées par endroits sur les localités Centre, devenant modérées sur la partie Sud du territoire.

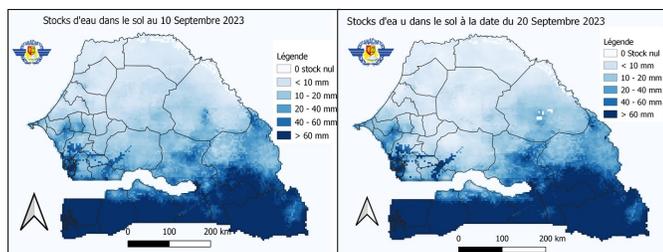
Sur le reste de la période de prévision, le temps sera relativement stable sur le pays accepté la zone Sud où des pluies faibles persisteront momentanément.

Stations	Cumul au 20 Sept (mm)		Normale 1991-2020
	2023	2022	
Saint Louis	459.1	293.7	214.8
Podor	247.1	185.6	206.4
Matam	313.5	536.6	359.3
Ranéro	591.6	546.8	380.8
Louga	390.5	384.4	271.7
Linguère	428.3	374.6	373.7
Diourbel	667.0	606.1	454.4
Bambey	555.8	438.6	458.0
Thiès	450.6	501.9	377.6
Mbour	536.8	691.0	480.8
Dakar Yoff	405.5	691.3	343.1
Fatick	578.5	865.0	522.0
Kaolack	588.9	663.9	535.9
Kaffrine	654.8	729.1	563.0
Koungheul	489.1	782.0	624.1
Nioro du Rip	771.5	945.0	674.5
Tamba	559.1	749.8	613.9
Goudiry	496.0	671.5	531.6
Bakel	592.5	682.6	503.9
Kédougou	1045.0	866.9	1028.3
Kolda	994.8	1007.0	918.6
Sédhiou	802.1	1139.0	941.4
Vélingara	768.2	867.4	761.4
Ziguinchor	1117.0	1458.0	1165.4
Cap Skirring	1412.0	1636.0	1070.1

Bilan hydrique

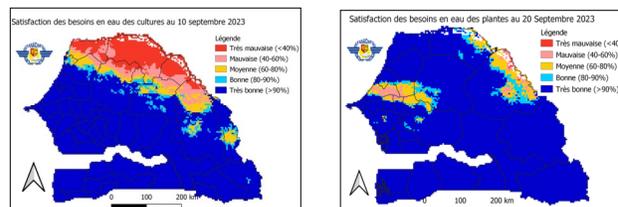
Evolution des stocks d'eau dans le sol

Au cours des deux dernières décades la situation des stocks d'eau dans le sol n'a pas beaucoup évolué. Au Sud et à l'Est, les stocks se sont légèrement améliorés durant la deuxième décade et dépassent 60mm. À l'Ouest du pays, particulièrement dans le Delta du Saloum, les stocks d'eau sont parfois équivalents à ceux observés au Sud et à l'Est (supérieurs à 60mm). Dans les autres localités du pays (Nord, Centre et Ouest, les réserves en eau du sol sont compris entre 10 et 20mm.



Evolution du niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures

La satisfaction des besoins en eau des plantes s'est améliorée durant la deuxième décade de septembre. Les cultures qui étaient dans un très mauvais état dans les départements de Podor, Matam et Kanel, ont vu leurs conditions s'améliorer. Au Nord, c'est l'axe Kanel-Bakel où on note des conditions moyennes. Durant la deuxième décade de septembre, les conditions des cultures se sont dégradées sur l'axe Mboro – Tivaouane - Mérina Dakhar- Darou Mousty. Partout ailleurs sur le pays, on note des conditions des satisfactions des besoins en eau des cultures très bonnes.



Situation hydrologique

Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 871 cm le 10 à 647 cm le 20 Septembre. La tendance est à la baisse de 224 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (213 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité, le niveau est respectivement largement inférieur de 499 cm et supérieure 320 cm en moyenne.

Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 697 cm le 10 Septembre à 597 cm le 20 Septembre. La tendance est à la baisse de 100 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 160 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité, il est respectivement inférieur de 339 cm et supérieur de 327 cm en moyenne.

Station hydrométrique de Podor

A la première décade d'août, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 385 cm le 10 Septembre à 426 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 41 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une baisse de 50 cm en moyenne. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité, le niveau de cette année est respectivement inférieur 129 cm et supérieur de 254 cm en moyenne).

La Falémé à Kidira

La situation hydrologique de la Falémé à la station de Kidira se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 652 cm le 10 Septembre à 456 cm le 20 Septembre. La tendance est à la baisse

de 196 cm. Ce niveau actuel est en deçà de 190 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Le niveau de la plus faible hydraulicité (1984-1985) de la Falémé est supérieur de 337 cm en moyenne.

Station hydrométrique de Gouloumbou

La situation hydrologique de la Gambie à la station de Gouloumbou se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 690 cm le 10 Septembre à 909 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 220 cm. Ce niveau actuel est en dessus de 65 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité, le niveau de cette année est respectivement inférieur 662 cm et supérieur de 539 cm en moyenne).

Station hydrométrique de Kolda

La situation hydrologique de la Casamance à la station de Kolda se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 128 cm le 10 Septembre à 101 cm le 20 Septembre (Tableau). La tendance est à une légère baisse de 27 cm. Ce niveau actuel est en dessus de 7 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité, le niveau de cette année est respectivement supérieur de 30 cm et de 19 cm (en moyenne).

CONCLUSION

La situation hydrologique dans les bassins des Fleuves Sénégal, Gambie et Casamance est marquée par une variation du niveau entre une phase de baisse et une phase de hausse. Deux tendances se présentent dans l'ensemble, une baisse dans les bassins du fleuve Sénégal et Casamance et une hausse dans celui de la Gambie. La côte d'alerte de la crue sur le fleuve Gambie a été atteinte et dépassé à la station de Kédougou le mercredi 20 septembre.

Situation agricole

A Louga : pour la première vague de semis, le mil Souna est au stade grain – laiteux-floraison. L'arachide est au stade formation des gousses – gynophorisation. Le niébé est au stade remplissages de gousses -**récolte en vert**. Le maïs de case est en **récolte en vert**-remplissage des graines-épiaison. Le maïs plein champ est au stade remplissage des graines – floraison – épiaison. La pastèque est en **récolte**. Pour la deuxième vague de semis, l'arachide est au stade formation de gousses - gynophorisation – floraison et le niébé en maturation– floraison - ramification. La pastèque est formation des fruits-floraison.

A Matam : dans le département de Ranérou, l'arachide et le niébé pour la première vague, l'arachide est au stade de semis formation de gousses - gynophorisation. Le mil en épiaison, le sorgho en montaison et le maïs en floraison. Dans le département de Kanel, la première vague de semis de l'arachide est au stade gynophorisation, le mil est en début floraison, le niébé est en floraison, le sorgho et le maïs sont en montaison. La deuxième vague de semis, l'arachide est au stade début floraison, le niébé en ramification, et le sorgho développement végétatif est en phase végétative.

A Saint – Louis : Les stades phénologiques des cultures sont échelonnées entre le développement végétatif et la ramification (Arachide, Niébé, Pastèque, Mil et Maïs). Les stades de développement du riz vont de la levée au développement végétatif.

A Dakar particulièrement dans le département de Rufisque, la première vague de semis, l'arachide est au stade gynophorisation, le maïs est au stade épiaison - floraison, le niébé est au stade début formation de gousses - floraison et le gombo est au stade début fructification - floraison. La deuxième vague de semis, l'arachide est au stade fin floraison.

A Thiès : les semis à sec du mil sont au stade début formation graines - laiteux. La première vague de semis de l'arachide est au stade remplissage de gousses. Le niébé est pleine phase de formation des graines pour les variétés à cycle long, remplissage des gousses pour les variétés précoces. Le manioc est en phase reprise. Pour la deuxième vague, l'arachide est au stade gynophorisation et début remplissage de gousses. Le maïs est stade début tallage, le sorgho est montaison – épiaison, le manioc est en bonne reprise, plantations continues et le riz est au stade tallage.

A Kaffrine, le mil souna est au stade maturation des grains et floraison – fécondation, l'arachide est en maturation et remplissage de gousses, le maïs est en **récolte en vert** et floraison – fécondation. Le niébé est en **récolte** – remplissage des gousses et fructification – floraison. Le sorgho est en phase initiation paniculaire et floraison – fécondation. Le sésame est en floraison – capsulaison et le riz pluvial est en initiation paniculaire et floraison – fécondation.

A Kaolack : Pour la première vague de semis : l'arachide est au

stade de remplissage des graines, le mil et le maïs sont au stade de grains pâteux. Pour la deuxième vague de semis : l'arachide est au stade de formation des graines, le mil, le maïs et le riz sont au stade d'épiaison, le niébé est au stade de formation des gousses.

A Fatick, pour la première vague de semis, l'arachide est au stade remplissage de graine, le mil est au stade grain laiteux, le maïs est en grain laiteux, la pastèque est en maturation et le riz en montaison. Pour la deuxième vague de semis, l'arachide est au stade formation de gousses et le mil en grains laiteux.

A Diourbel : la première vague de semis à sec du mil est au stade pleine floraison – début grainaison. L'arachide est au stade pleine floraison – gynophorisation – début formation de gousses, le maïs est en montaison début floraison. Le niébé est au stade développement des gousses et formation de graines, le sésame est en pleine ramification – début montaison et la pastèque est en plants. La deuxième vague de semis en humide du mil est en phase pleine floraison. L'arachide est en pleine gynophorisation. Le niébé est au stade ramification – floraison – début formation de gousses, le maïs est en cours de floraison et le sésame est en cours de ramification.

A Kédougou, La première vague de semis est au stade début maturité pour le fonio et le maïs. L'arachide est au stade remplissage à début maturité. Le riz et le sorgho sont au stade épiaison - floraison. La deuxième vague de semis est au stade remplissage pour le fonio et le maïs. L'arachide est au stade formation de gousses, le riz et le sorgho sont en montaison. La troisième vague de semis est au stade gynophorisation pour l'arachide, le maïs est en montaison, le riz est en tallage à montaison.

A Tambacounda : En ce qui concerne les 1^{ers} semis on note la formation des gousses pour l'arachide, le mil et le maïs sont en phase de maturité, le riz en initiation paniculaire, le sorgho en épiaison.

A Ziguinchor : dans le département de Bignona, la première vague de semis pour l'arachide est au stade remplissage des gousses – formation de gousses. Le riz est en montaison, le maïs en remplissage de graines – épiaison. La deuxième vague de semis pour l'arachide est au stade formation de gousses – gynophorisation – floraison. Le riz est au stade tallage – reprise, le maïs en épiaison – montaison. Le niébé est en développement végétative.

A Sédhiou: dans le département de Sédhiou, la première vague de semis à sec du mil souna est au stade de formation grain – maturation, le maïs de case est au stade maturité - **récolte**. L'arachide est au stade formations de gousses – remplissages de gousses et le riz est en floraison-épiaison- montaison-initiation paniculaire.

A Kolda : le mil est au stade épiaison et maturation, l'arachide en formation de gousses, le sorgho en épiaison, le maïs en maturation (maïs de case) et phase laiteux (maïs plein champ). Le sésame et le fonio sont en pleine végétation, le niébé en floraison, le riz plateau en début épiaison et le riz bas-fond en repiquage dans les vallées.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est caractérisée par des infestations de la chenille poilue, de la chenille légionnaire d'automne, de méloïdes et de sauteriaux principalement dans les régions de Thiès, Louga, Kaffrine, Kaolack et Tambacounda. Ces infestations sont notées sur le niébé, le mil, le sésame, la pastèque, le sorgho, l'arachide et le maïs. Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec les équipes de la DPV à l'aide des Unités de Protection des Végétaux (UPV) et l'appui des Comités de Lutte Villageois (CLV) à l'aide de pulvérisateurs manuels et

atomiseurs. La situation phytosanitaire est relativement calme dans les autres localités.

La chenille poilue du niébé: des infestations d'*Amsacta moloneyi* aux stades larvaires L3 et L4 sur le niébé, l'arachide et la pastèque sont notées dans les arrondissements de : Sagatta Guet, Thiolom Fall, Kanène et Keur Momar Sarr. A ce jour, sur une superficie de 580 ha infestée, 480 ha ont été traités avec du PYRICAL 480 UL. Les interventions se poursuivent dans les localités concernées.

Situation phytosanitaire (suite)

Dans les autres localités (parcelles non infestées) le niébé est consommé en vert.

La chenille légionnaire d'automne: suite à des séries de prospection réalisées par les bases de Notto, Missirah et Nganda, des infestations de la chenille légionnaire d'automne (CLA) : *Spodoptera frugiperda* aux stades larvaires L4 ont été notées dans certaines localités des départements de : **Tambacounda** (Djinkore), **Tivaouane** (Pambal), **Birkilane** (Keur Mbouckij) et **Malem Hodar** (Darou Minam 2) occasionnant des dégâts importants sur le maïs et le sorgho au stade plantule, montaison et épiaison.

Les sauteriaux: à Linguère la situation est caractérisée par la présence de forte densité de larves d'*Anacridium melanorhodon* au niveau des parcelles d'Asiyla.

Des infestations de *Oedaleus senegalensis* sont également notées dans la commune de Mont Rolland (département de Tivaouane). Les traitements phytosanitaires terrestre et aérien (parcelles Asiyla) s'y poursuivent.

Les insectes floricoles: des infestations d'insectes floricoles (*Cantharides*, *Mylabris variabilis*, *Psalydolytta* sp) sont notées sur

le mil à différents stades de développement. Ces attaques ont été observées dans les départements de **Nioro** (Ndiabo, keur Massar Ba) de **Koungheul** (Darou Salam, Diam-Diam, Nayom Peulh) de **Malem Hodar** (Ndioum Gainth et Darou Niang) de **Mbour** (Bakka, Médine), de **Birkilane** (Touba Mbella) de **Tivaouane** (Pambal, Notto Diobass) de **Thiès** (Notto Diobass) de **Linguère** (Thiel) de **Tambacounda** et de **Goudiry** entraînant des dégâts moyens sur le mil (organes florales consommés pouvant entraîner l'avortement des graines et des épis stériles). Les traitements phytosanitaires ont été faits sur les 265 ha infestés avec du Titan 25 EC et du Fénitrothion 400UL.

Autres ravageurs

La présence de *Anoplectnemis cuvipes* a été signalé à Khelcom Daara (département de Malem Hodar) sur le niébé au stade floraison entraînant un mauvais développement des graines.

Dans les départements de Koungheul (Maka yopp) et de Nioro (Taiba Niassene), quelques champs de sésame aux stades floraison et fructification avaient également subi des attaques de larves de *Spodoptera littoralis*,

Toutes les superficies infestées ont été traitées.

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Le pâturage est bien fourni avec une biomasse assez importante au Sud, Sud-est, Centre du pays et dans la région de Matam, moyennement fourni avec des disparités éco-géographiques conséquentes les départements de Louga, Linguère, Podor et de Linguère et peu fourni dans le département de Kébémér. Toutefois, la situation est alarmante dans certaines zones du département de Podor notamment au niveau des arrondissements de Thillé Boubacar et de Gamadji Saré dans le Fanaye à Dodel et à Boky Ndola dans le Bas-Dierri (voir photos) où le pâturage est presque inexistant. Par conséquent, certains éleveurs s'approprièrent déjà à transhumer du fait de la rareté du pâturage. La sensibilisation des éleveurs pour la constitution de réserves fourragères continue toujours dans tout le pays.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve et ses défluent dans la vallée du fleuve Sénégal.

Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux est fortement amélioré avec un NEC de III.

Mouvement du bétail

On note des mouvements commerciaux internes qui sont marqués par des sorties d'animaux (bovins, ovins, caprins) dans les régions en direction des grands centres urbains comme Dakar, Touba, Thiès, Mbour et Kaolack.



Fayaye à Dodel 17/09/23



Boky Ndola 18/09/23

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois de septembre, la végétation s'est bien installée sur l'étendue du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées. Comparées à la décade précédente, ces valeurs se sont améliorées au centre et au nord du pays particulièrement dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Louga et Matam ainsi qu'à la partie est du département de Podor (Figure 1a, 1b et 1c). Cependant, elles restent faibles dans certaines zones des départements de Podor (ouest), Dagana, Louga et Kébémér. Le profil NDVI du département de Guinguinée (zone agricole) est largement en dessous de la moyenne de la série 1999-2022 (Figure 2a). Cependant, pour le département de Matam (zone pastorale) le profil suit la moyenne de la série 1999-2022 entre les mois de juin et juillet. Puis, il est noté une forte croissance à partir de la deuxième décade du mois d'août après une chute entre la première et la deuxième du mois d'août (Figure 2b).

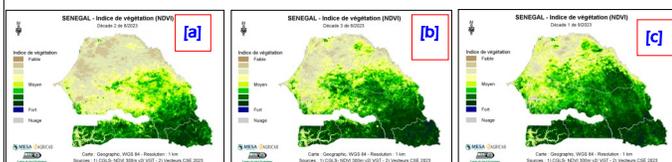


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade d'août et (c) la première décade de septembre 2023

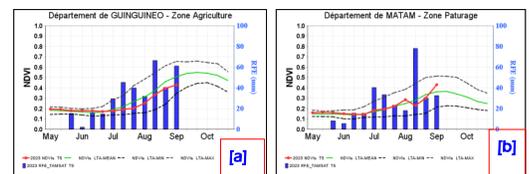


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Guinguinée [zone agricole] et de (b) Matam [zone pastorale].

Suivi de la végétation (suite)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la première décade du mois de septembre sont globalement favorables en Casamance, dans le Sénégal Oriental et la région de Matam (Figure 3c). Toutefois, elles restent défavorables sur une partie de la Zone Sylvopastorale (ouest) et du Bassin Arachidier. Comparée à la décade précédente, une nette amélioration est observée sur la partie ouest du département de Podor ainsi que les départements de Matam et Kanel. Par contre, elles se sont dégradées dans la région de Kaffrine et le sud du département de Linguère (Figures 3a, 3b et 3c).

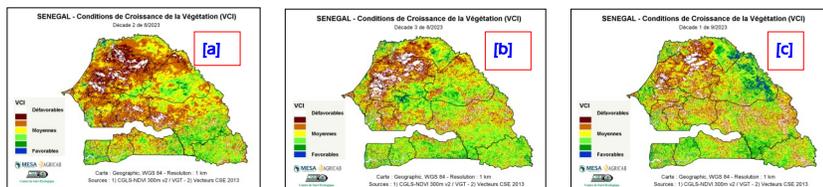


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade d'août et (c) la première décade de septembre 2023

Suivi des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la soudure caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs), de légumes de grande consommation (oignon et pomme de terre) et majoritairement de riz et maïs importé. La présence des premières récoltes en vert du maïs et du niébé est noté dans certaines zones (centre, sud-est). Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux moins importante qu'à la décade précédente, mais à des prix toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **440F CFA/kg** (mil souna), **435 F CFA/kg** (sorgho), **330 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses légères pour le mil de **(5%)**, pour le sorgho de **11%** et une baisse pour le maïs de **(- 14%)**. Les variations quinquennales sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil **(+ 59%)**, sorgho **(+45%)** et maïs **(+35%)**. Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **390 F CFA/kg** est en baisse de **5%** par rapport à l'année passée, mais reste élevé de **26%** par rapport à la moyenne quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **355 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **530 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **325 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(- 5%)**, pour le riz parfumé **(+7%)** et pour le maïs **(- 13%)**. Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+13%)**, riz parfumé **(+13%)** et maïs **(+25%)**.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent

à : **1095 F CFA** (niébé), **590 F CFA** (arachide coque), **1045 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle montre de légères variations : **+5%** (arachide décortiquée), **+15%** (arachide coque) et **- 6%** (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : **+64%** (arachide coque), **+50%** (arachide décortiquée) et de **+45%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **850 – 1200** » F CFA/kg oignon importé, « **600 – 1000** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **1000 F CFA/kg**, **770 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **+44%** (oignon importé) et **+29%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes de **43%** (oignon importé) et de **35%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **275 000 – 500 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **85 000 – 147 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **386 385 F CFA**, **119 740 F CFA**, **39 740 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de **(20%)** chez les bovins, **(+19%)** les ovins et **(+1)** chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes pour les bovins **(+46%)**, les ovins **(+25%)** et les caprins **(+17%)**.

III – Perspectives : La troisième décade du mois de septembre 2023 serait marquée par des offres très faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances de hausse saisonnière. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national. La présence sur le marché des premières récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé dans certaines zones va s'améliorer de plus en plus.

Recommandations générales

- Surveiller les sites d'émergence des sauteriaux et d'*Amsacta moloneyi*;
- Renforcer le suivi et le contrôle des prix pratiqués sur les marchés;
- S'informer sur la prévision de la météo avant de récolter le mil tenant compte d'une possible fin tardive de la saison;
- Protéger les récoltes des possibles activités pluvio orageuses qui pourraient se prolonger;
- Surveiller les différents bassins qui dépendent du fleuve Gambie qui a atteint sa cote d'alerte.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257
Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr